



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 13 AVR 2026
N°02/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2026 du

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT À L'EP GROUPE 2
DOUALAYEL, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION
DE L'ADAMAOUA.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de d'un logement d'astreint à l'Ep groupe 2 Doualayel, dans la Commune de Tignère, Département de Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence)

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Élévation ;
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : Trois (03) Mois

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en lot unique ci-après défini :

N°	Intitulé du lot	lieu	Imputations
01	Construction d'un logement d'astreint à l'Ep groupe 2 Doualayel	Doualayel	

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 F CFA (Vingt millions de francs CFA).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droits camerounais des catégories D du sous-secteur d'activités « Bâtiment et Equipement Collectif ». Conformément à la Circulaire N°006/LC/MINMAP/CAB du 05/02/2025 à travers laquelle une période transitoire de six (06) mois a été accordée aux acteurs concernés pour se conformer aux nouvelles dispositions légales dans la production préalable d'une attestation de catégorisation, délivrée par l'autorité chargé des marchés publics.

Le point a) de la circulaire N°006/LC/MINMAP/CAB du 05/02/2025 stipule également que : « la production de la copie certifiée de l'attestation de catégorisation ou de la décision visée ci-dessus, dispense les soumissionnaires catégorisés de la production dans leurs dossiers techniques, des pièces justificatives relatives au chiffre d'affaires, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima au personnel permanent et à la localisation du siège ».

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire :

8. Cautionnement provisoire

Les soumissionnaires sont dispensés de la production de la caution de soumission conformément à la Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB DU 23 JUILLET 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics en son point 7 alinéa c.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 F CFA), payable à la Recette Municipale de Tignère.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, au plus tard le 12 MAI 2026 À quatorze (14H) Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02 /AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2026 du 13 AVR 2026

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT À L'EP GROUPE 2 DOUALAYEL, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 12 MAI 2026 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère dans la salle des délibérations de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ; l'absence de l'attestation de catégorisation

- b) Fausse déclaration, pièces falsifiée ou non authentique ;
- c) Dossier technique incomplet pour absence de l'un des éléments suivants ;
 - Une note d'organisation et méthodologique ;
 - La charte d'intégrité datée et signée ;
 - La déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales datée et signée.
 - La note technique inférieure à 5/7 ;
- d) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Le devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires.
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous-détail des prix unitaire ;
- f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.

14.2 Critères essentiels

Critères essentiels : L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 07 critères essentiels ci-dessous :

- a) La capacité de financement ou la ligne de crédit (**6 000 000 (six millions)**) sur 1 critère ;
- b) Les preuves d'acceptation des conditions du marché sur 06 critères.
 - ✓ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
 - ✓ Les Cahiers Des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
 - ✓ Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres paraphé à chaque page signé à la dernière page ;
 - ✓ Les modèles de garanties paraphés à chaque page ;
 - ✓ Le modèle de projet de Marché paraphés à chaque page et signé à la dernière page ;
 - ✓ La déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 5/7 critères de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère.

18. Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Tignère, le **13 AVR 2020**.....

Le Maire de la Commune de Tignère
Autorité Contractante.

Ampliation :

- PREFET/F&D (POUR INFO)
- DDMAP/ F&D (POUR INFO)
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRÉSIDENT CIPM-CT (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES



Mohamadou Lamouou

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

COMMUNE DE TIGNERE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

TIGNERE COUNCIL

OPEN NATIONAL TO TENDER N° 021 /ONIT/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2026 of 13 AVR 2026
FOR THE CONSTRUCTION OF A JOB SITE RESIDENCE AT GOVERNMENT PUBLIC SCHOOL
GROUP 2 DOUALAYEL IN THE TIGNERE COUNCIL THE FARO AND DÉO DIVISION, IN THE
ADAMAWA REGION AT GOVERNMENT PUBLIC SCHOOL. (EMERGENCY PROCEDURE)
Financing: 2026 INVESTMENT BUDGET

1. Subject of the invitation to tender

In view execution of the 2024 Public Investment Budget, the Mayor of Tignère Council hereby launches for the account of the Mayor of Tignère an Open national invitation to for the construction of a job site residence at government public school group 2 DOUALAYEL in the Tignère council in the Faro and Déo division, in the Adamawa region at government public school. (EMERGENCY PROCEDURE)

1. Nature of works

The works subject of this contract includes:

- ✓ Preliminary work,
- ✓ Masonry for Foundations and walls,
- ✓ Roofs and ceiling works,
- ✓ Metal joinery,
- ✓ Electricity,
- ✓ Painting,
- ✓ Road and utilities

3. Execution deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be three (03) months.

4. Allotment

The works shall be divided by single lot defined as follows:

N°	denomination of the lot	place	Imputations
01	the construction of a jobs sites residences at government public school group 2 DOUALAYEL	Doualaye	

5. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands is 20, 000 000 twenty million CFA F.

6. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to companies under Cameroonian rights in categories D in the "Building and Collective Equipment" sub-sector of activity. In accordance with Circular N°006/LC/MINMAP/CAB of 05/02/2025 through which a transitional period of six (06) months is granted to the actors concerned to comply with the new legal provisions in the prior production of a categorization certificate, issued by the authority responsible for public procurement. Point a) of circular N°006/LC/MINMAP/CAB of 02/05/2025 also stipulates that: "the production of the certified copy of the categorization certificate or the decision referred to above, exempts the categorized bidders from the production in their technical files, supporting documents relating to the turnover, the minimum technical and logistical means offered to the permanent staff and the location of the headquarters".

7. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by National Investment Budget of the 2026 financial year; Budget Head N° _____

8. Provisional bid bond

Bidders are exempt from producing the bid bond in accordance with the Circular N°000014/C/MINMAP/CAB OF JULY 23, 2025 relating to the modalities of constitution, deposit, conservation, deconsignment, restitution and realization of guarantees in public contracts in its point

7 paragraph c.

9. Consultation of tender file

The Tender file may be consulted during working hours at the mayor secretary as soon as this notice is published.

10. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the mayor secretary as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of 30,000 CFA francs thirty thousand francs' payable at the Tignère Council treasury.

11. Submission of offers

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach The mayor secretary not later than.....**12 MAI 2026**.....at 14 o'clock and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL TO TENDER N° 02/ONIT/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2026 of.....13 AVR 2026**.....**

FOR THE CONSTRUCTION OF A JOB SITE RESIDENCE AT GOVERNMENT PUBLIC SCHOOL GROUP 2 DOUALAYEL IN THE TIGNERE COUNCIL THE FARO AND DÉO DIVISION, IN THE ADAMAWA REGION AT GOVERNMENT PUBLIC SCHOOL. (EMERGENCY PROCEDURE)

Financing: 2026 INVESTMENT BUDGET

"To be opened only during the bid-opening session"

12. Admissibility of offers.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible.

The documents constituting the offer will be divided into three volumes hereafter, placed under a single envelope, of which:

- The envelope A containing the Administrative Parts (volume 1) ;
- The B envelope containing the Technical Offer (Volume 2) ;
- The C envelope containing the Financial Offer (Volume 3).

All the constituent parts of the tenders (Envelopes A, B and C) will be placed in a large sealed outer envelope bearing only the mention of the Invitation to Tender in question.

The different pieces of each offer will be numbered in the order of the CAD and separated by interleaves of identical color other than white.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in *single or phase*.

The opening of the administrative documents, the technical *and* financial offers *shall take place on***12 MAI 2026**..... at (15:00) by the Internal Tenders Board attached to the council of Tignère Contracting Authority in the of Tignère Council, at Tignère.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14. Evaluation criteria

Eliminating Criteria

- a) *Non-compliance 48 hours after the opening of the tenders, of at least one of the documents in the administrative file;*
- b) *False declaration, falsified or non-authentic documents;*
- c) *Incomplete technical file for absence of one of the following elements:*
 - *The site visit certificate;*
 - *An organizational and methodological note;*
 - *The integrity charter dated and signed;*
- d) *Incomplete financial file for absence or non-compliance of one of the following documents:*
 - *A stamped and signed submission;*
 - *The unit price schedule (BPU);*

- The quantitative and estimated estimate (DQE);
- The unit price sub-detail.
- e) Omission of a quantified unit price in the BPU, the DQE and the unit price sub-detail;
- f) Not having obtained at least a total of 05 criteria out of all the 07 essential criteria.

Critical criteria

Essential criteria: the evaluation of technical offers will be made on the basis of the 07 essential criteria below:

- a) The financing capacity or the credit line on 1 criterion;
- b) Proof of acceptance of the market conditions on 06 criteria.
 - ✓ The Specifications of Special Administrative Clauses (CCAP);
 - ✓ The Specifications of Special Technical Clauses (CCTP);
 - ✓ The Special Regulations of the Call for Tenders initialed on each page signed on the last page;
 - ✓ The contract project model initialed on each page and on the last page.
 - ✓ The declaration on the tenderer's honor, signed and dated certifying the visit to the site.

The details of these essential criteria are specified by the Special Regulations for the Call for Tenders (RPAC) and included in the evaluation grid.

15. Award

The award of contract shall be done on the basis of the lowest bid to the tenderer fulfilling the administrative, technical and financial conditions required resulting from the so call essential and eliminatory criteria.

The maximum number of lots a bidder may be awarded is at most one lot.

16. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from The mayor secretary Office, phone number.

13 AVR 2026

Done in Tigre, the.....

The Council Mayor,
The Contracting Authority



Mohamadou Lamina

Certified copies

- DPC/F&D (FOR INFO)
- ARMP/AD (FOR PUBLICATION AND STORAGE)
- PRESIDENT ITB-CT (FOR INFO)
- DISPLAY (FOR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES